

Genève, le 16 novembre 2018

## Invitation aux médias

### Les échanges transfrontaliers en matière d'apprentissage

L'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers (ULAM) et le Conseil du Léman vous invitent à une conférence de presse dans le cadre du concours des métiers du bois sur le **thème des échanges transfrontaliers en matière d'apprentissage**

**Le jeudi 22 novembre entre 9h et 10h**, Espace Forum, Cité des Métiers, Palexpo Genève - Halle 6, route François-Peyrot 30, 1218 Le Grand-Saconnex (**accueil dès 8h45**).

Interviendront à cette occasion :

1. Monsieur **Jean-Luc Favre**, Président de l'Union des Associations Patronales Genevoises et en charge du Secrétariat de l'ULAM.
2. Monsieur **Pascal Broulis**, Conseiller d'Etat vaudois en charge des relations extérieures et Président de la Commission Economie du Conseil du Léman.
3. Monsieur **Gérard Paoli**, Vice-Président du Conseil départemental de l'Ain et Vice-Président de la Commission Economie du Conseil du Léman.
4. Monsieur **Nicolas Ebner**, Directeur du Centre de Formation Professionnelle Construction à Genève.

Cette conférence de presse est organisée dans le cadre d'un événement transfrontalier, qui prendra la forme d'un concours régional d'apprentis. Ces derniers sont présents tout au long de la Cité des Métiers et viennent des différents territoires du Conseil du Léman (Genève, Vaud, Valais, Haute-Savoie et Ain) pour concourir dans les disciplines d'ébénisterie, de menuiserie et de charpenterie.

#### **L'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers et le Conseil du Léman en bref**

L'Union Lémanique de l'Artisanat et des Métiers (ULAM) a été instituée en 1993 par convention entre les organisations économiques et professionnelles de l'artisanat et des métiers de la région lémanique franco-suisse : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Savoie, Fédération patronale vaudoise, Union des Associations Patronales Genevoises, Union Valaisanne des Arts et Métiers. L'ULAM ([www.ulam.info](http://www.ulam.info)) est reconnue comme l'interlocuteur privilégié pour représenter les intérêts économiques de l'artisanat et des métiers auprès du Conseil du Léman.

Le Conseil du Léman est un organisme de coopération franco-suisse fondé en 1987 et composé des Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, des Cantons de Genève, de Vaud et du Valais. La Région Auvergne-Rhône-Alpes participe aux travaux de l'organisme avec le statut d'observateur. Cette instance de concertation vise à promouvoir les relations transfrontalières sur le Bassin lémanique et à initier des projets communs de coopération franco-suisse ([www.conseilduleman.org](http://www.conseilduleman.org)).

#### **Contacts:**

**Yannic Forney**, représentant de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG) au sein de l'ULAM - +41 79 176 85 92 -

[yannic.forney@fer-ge.ch](mailto:yannic.forney@fer-ge.ch)

**Norbert Zufferey**, pour le Conseil du Léman - +41 21 316 40 78 - [norbert.zufferey@vd.ch](mailto:norbert.zufferey@vd.ch)